



PRÉFET DU NORD

Lille, le 11 juillet 2018

Dossier de presse

L'ÉTAT SE MOBILISE AUTOUR DES ÉVÉNEMENTS RÉPUBLICAINS, FESTIFS ET SPORTIFS DU 13 AU 15 JUILLET



La fin de la semaine sera marquée par des événements républicains, festifs et sportifs : mise à l'honneur des « Prodiges de la République » le 13 juillet en préfecture du Nord, cérémonies de la Fête nationale le 14 juillet, arrivée de l'étape du Tour de France à Roubaix et finale de la Coupe de monde de football le 15 juillet.

Par ailleurs, le week-end du 14 juillet est traditionnellement dense sur les routes, coïncidant avec une seconde vague de départs en vacances.

À l'occasion de ces réjouissances, Michel Lalande, préfet de région Hauts-de-France, préfet du Nord, précise les mesures prises afin de prévenir les risques de troubles à l'ordre public et appelle chacun et chacune à un comportement responsable et prudent sur la voie publique comme sur les routes.

Le préfet souligne la pleine mobilisation des services, aux côtés des collectivités, notamment des fonctionnaires de la police nationale, des militaires de la gendarmerie nationale et des personnels de la sécurité civile en cette période exceptionnelle de festivités.

Mesures de police administrative du 13 au 16 juillet

Afin de garantir le bon déroulement des festivités, le préfet arrête une série de mesures préventives, sur l'ensemble du département du Nord, concernant la vente à emporter et la consommation d'alcool sur la voie publique et l'usage des feux d'artifice ainsi que la distribution, le transport, la vente et l'achat de carburant à emporter.

La vente à emporter (sous toute forme) de **boissons alcoolisées**, la consommation ou la détention sur la voie publique de boissons alcoolisées, ainsi que **toute autre boisson dans un contenant en verre ou en métal** sont interdites, entre 20h00 et 8h00, les nuits allant du vendredi 13 au lundi 16 juillet.

Le maniement des artifices de divertissement des groupes C2 à C4 (ou K2 à K4), par des non professionnels, est interdit sur la voie publique, les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 juillet. La préfecture rappelle que leur utilisation présente des risques d'atteinte graves aux personnes ou aux biens. Le public est appelé à la plus grande vigilance.

La distribution, la vente et l'achat de carburant à emporter est interdite à compter du vendredi 13 juillet à 20h00 au lundi 16 juillet à 8h00.

Cérémonie des « Prodiges de la République », le 13 juillet à la préfecture

Pour la 3^e année consécutive, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, met à l'honneur, à la veille de la Fête nationale, des citoyen-ne-s au parcours scolaire, professionnel ou civique exemplaire et inspirant. L'édition 2018 est placée sous le haut patronage du président de la République.

Le préfet recevra, avec Daniel Barnier, préfet délégué pour l'égalité des chances, 80 personnes originaires de tout le département, ce vendredi 13 juillet à 18h00, en préfecture du Nord.

Cette rencontre organisée la veille du 14 juillet, fête de la Nation, témoigne de l'attachement du préfet à faire vivre les principes de la République, la Liberté, l'Egalité et la Fraternité, qui fondent notre société et qui rassemblent chacune des personnes qui la composent.

Venu-e-s des différents arrondissements du département, ces Nordistes montrent par leur choix de vie, leur engagement au service des autres, leur parcours scolaire ou professionnel, une détermination sans faille à disposer de leur avenir. Par leur engagement et leur réussite, ils font la démonstration que notre territoire regorge de talents exceptionnels et affirment que la République tient ses promesses. Elles et ils sont un exemple à suivre.

Célébration de la Fête nationale le 14 juillet

Des personnels, militaires ou civils, ont fait le choix de servir les valeurs de la République. Ils répondent chaque jour aux besoins de sécurité et de tranquillité de la population et leur apportent assistance et secours dans des conditions qui méritent le respect et la reconnaissance.

Comme chaque année, la Fête nationale donne lieu à la tenue, outre les cérémonies officielles, à de nombreuses réjouissances – spectacles pyrotechniques, concerts – organisées à l'initiative des communes partout dans tout le département.

A Lille, la cérémonie départementale de la célébration de la Fête nationale se déroulera à 10h30, boulevard Louis XIV et boulevard de La Liberté.

Trois hélicoptères du SAMU, de la préfecture maritime et de la gendarmerie, ouvriront le défilé.

Cette année, le préfet a souhaité inviter les **policiers et les sapeurs-pompiers belges** ainsi que la **police britannique** à participer au défilé départemental. Il s'agit de rendre hommage à la coopération transfrontalière et aux liens étroits qui se sont développés au cours des dernières années avec leurs homologues nordistes. Ceux-ci garantissent une parfaite solidarité, la coordination et la complémentarité de l'action des services, de part et d'autre de la frontière. Pour rappel, en 2016, le préfet avait souhaité la présence des agents de la police municipale, des personnels de santé et des secouristes.

Cinq cents militaires, appartenant à l'armée de terre, à la marine nationale, à la gendarmerie nationale, des policiers, des douaniers, des sapeurs-pompiers dont de jeunes sapeurs-pompiers volontaires, des médecins et personnels de santé, des secouristes, et 126 véhicules participeront au défilé.

La musique de l'infanterie animera la cérémonie en sonnant les commandements et en exécutant les marches et les aubades.

Déroulé :

- 10h15 : mise en place terminée de l'ensemble du dispositif
- 10h35 : revue des troupes par le gouverneur militaire de Lille
- 10h50 : arrivée des autorités et salut aux emblèmes
- 10h55 : remise de décorations
- 11h10 : début du défilé
- 12h00 : dislocation

Arrivée de l'étape du Tour de France à Roubaix le 15 juillet

Dimanche prochain, la ville de Roubaix accueillera le Tour de France. Cette 9^e étape courte de 154,5 km reliera Arras à Roubaix, avec comme particularité la traversée dans le Nord de 21,7 km de pavés.

La caravane du Tour partira d'Arras à 10h50 et les coureurs à 12h50. Ceux-ci arriveront vers 13h30 dans le Nord.

Les communes et lieux-dits du département du Nord traversés sont : Cambrai, Escaudoeuvres, Thun-l'Évêque, Eswars, Paillencourt, Auberchicourt, Ecaillon, Warlaing, Brillon, Tilloy-lez-Marchiennes, Sars-et-Rosières, Beuvry-la-Forêt, Orchies, Auchy-lez-Orchies, Bersée, Mons-en-Pévèle, Mérignies, Avelin, Pont-Thibault, Ennevelin, Templeuve (Moulin de Vertain), Cysoing, Bourghelles, Wannehain, Camphin-en-Pévèle, Willems, Hem et Roubaix.

Mobilisation des services

Le préfet a souhaité que l'ensemble des forces de sécurité (police nationale, gendarmerie nationale et sécurité civile) accompagne cet événement sportif et populaire.

En complément des forces engagées sur l'ensemble du Tour de France, plus de 300 agents de la police nationale, de 420 militaires de la gendarmerie nationale et près de 300 sapeurs-pompiers sont dédiés à la sécurisation de cet événement dans le Nord.

En amont, plusieurs réunions se sont tenues avec les services de l'État et les communes concernées, certaines en présence des organisateurs, afin de déterminer les mesures de sécurité et les restrictions de circulation.

Le centre opérationnel départemental sera activé en préfecture, réunissant les responsables de chaque service concerné : préfecture, police, gendarmerie nationale, service départemental d'incendie et de secours, service d'aide médicale urgente (SAMU), direction départementale des territoires et de la mer.

Impact sur la circulation et le stationnement

Sur le parcours, la **circulation et le stationnement des véhicules sont réglementés** par arrêtés municipaux :

- Il sera formellement interdit de stationner le long de l'itinéraire en empiétant sur la chaussée au risque d'entraver la course. Les véhicules gênants seront enlevés et mis en fourrière.
- La circulation est interdite deux heures avant le passage de la caravane. Seuls les véhicules accrédités ou les véhicules de secours pourront, si nécessaire, emprunter le parcours. Attention, la circulation restera interdite entre le passage de la caravane et celui de la course.
- Le stationnement et la circulation seront interdits toute la journée du 15 juillet sur l'avenue Van der Meersch à Roubaix, lieu de l'arrivée.

De plus, par arrêté préfectoral, **les échangeurs autoroutiers suivants seront fermés le 15 juillet** :

- A 21 : fermeture des bretelles de l'échangeur 26 (Pecquencourt) reliant l'A21 à la RD 25 de 11h30 à 15h30
- A 23 : fermeture des 3 bretelles vers RD 938, 549 et 957 de la sortie N°2 (Orchies) de 12h00 à 16h00
- A 27 : fermeture de la bretelle de sortie du demi-échangeur n° 3 (Baisieux) reliant l'A 27 à la RD 93, dans le sens Lille => Belgique de 13h00 à 17h00.

La route se partage

Le ministère de l'Intérieur est présent dans la caravane publicitaire afin d'aller au contact des spectateurs, de faire connaître les métiers de la sécurité intérieure et de diffuser les messages de sécurité routière.

La route appartient à tous. Mais la cohabitation n'est pas toujours simple entre les véhicules motorisés et les cyclistes. Sur les routes du Nord, 5 cyclistes sont décédés en 2017. Ce chiffre de mortalité reste malheureusement stable depuis dix ans dans notre département.

A proximité de l'arrivée, des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) animeront un stand où ils répondront à toutes les questions du public en lien avec l'usage de la route. L'objectif : rappeler les règles de bonne conduite et de bons comportements à adopter pour un meilleur partage de la route, que l'on soit conducteur, cycliste ou enfant. Un quiz permettra de tester ses connaissances et de remporter, par tirage au sort, des lots en lien avec la sécurité routière (maillots cyclistes « Sécurité routière », bidons, brassards...).

Consignes de sécurité : avant, pendant et après le passage du Tour, des règles simples pour de vivre l'événement en toute sécurité

Avant le passage : l'affluence des téléspectateurs sur la route du Tour et la fermeture d'axes routiers entraîneront d'inévitables difficultés de circulation. Informez-vous sur les horaires de passage de la course et les itinéraires conseillés.

En attendant le passage des coureurs :

- ne pas s'installer à la sortie d'un virage où la visibilité est plus faible
- des véhicules organisateurs circulent sur le parcours, précédant ou suivant la caravane publicitaire : restez vigilants au risque d'être surpris par des voitures isolées roulant souvent à vive allure
- soyez extrêmement vigilants sur les routes sans trottoir ; ne laissez pas vos enfants sans surveillance ; évitez les jeux de balle ou de ballon
- hydratez-vous en cas de forte chaleur et, surtout, hydratez les enfants en bas âge ; prenez des boissons rafraîchissantes non alcoolisées, emportez chapeaux et crème solaire protectrice...

Lors du passage de la course :

- restez derrière les barrières de sécurité
- respectez les consignes données par les policiers, les gendarmes et les signaleurs
- surveillez constamment vos enfants et tenez-les par la main
- soyez prudents lorsque vous ramassez les cadeaux distribués par la caravane publicitaire
- écartez-vous le plus possible de la chaussée : les accotements non stabilisés ou le ras du trottoir peuvent être utilisés par les coureurs
- ne changez pas d'emplacement au dernier moment
- ne courez pas, notamment à côté des coureurs
- n'aspergez pas les coureurs
- n'agitez pas de banderoles au-dessus des coureurs
- tenez vos animaux domestiques en laisse et loin du bord de la route
- chasseurs d'images : faites vos prises de vue en retrait de la chaussée

Après le passage :

- respectez les consignes des forces de sécurité
- n'essayez pas d'emprunter une voie avant sa réouverture
- si vous avez consommé des boissons alcoolisées, passez le volant à une personne

Finale de la Coupe du monde de football le 15 juillet

Les deux dernières rencontres de la Coupe du monde de football se dérouleront les 14 et 15 juillet, notamment la finale avec la participation de l'équipe de France. Aussi, de nombreuses collectivités ont souhaité rassembler le public autour de ce moment festif et populaire.

Comme l'a précisé le ministère de l'Intérieur, le 29 mai dernier, « *Dans le contexte de menace terroriste actuel, les prescriptions qui avaient prévalu lors du championnat d'Europe de football [en 2016] devront à nouveau trouver à s'appliquer avec le même degré d'exigence* ».

Les retransmissions dans des espaces clos, sécurisés, comme des stades ou des salles de spectacles, sont autorisées. Sur la voie publique, les retransmissions sur grand écran, qui relèvent de la responsabilité des maires, doivent être organisées dans des périmètres délimités. Un dispositif encadré doit être mis en place avec un accès strictement contrôlé afin de garantir la sûreté et la sécurité du public.

Le préfet rappelle aux exploitants des restaurants et débits de boissons qui assurent, au profit de leur clientèle, la diffusion de ces rencontres, qu'il leur appartient de veiller à ce que cela ne puisse donner lieu à des attroupements sur la voie publique, au-delà du périmètre de leur établissement et d'éventuelles terrasses.

L'activation du COD de la préfecture sera prolongée dans la soirée du dimanche 15 juillet.

Contact presse :

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.f